

Quand l'agroécologie transforme les pratiques maraîchères : innovations locales, impacts et témoignages d'acteurs

Jean-Marie Agossou, Justine Scholle, Ariel Hardy Houessou,
Laurenda Todome, Sacha Ahamide, Fréjus Thoto, Floriane Thouillot



Cette note de capitalisation a été élaborée dans le cadre du projet « *Des légumes savoureux et sains dans nos assiettes (LSSA)* », mis en œuvre par le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) en partenariat avec le GRET. Elle vise à partager les enseignements tirés de l'accompagnement des coopératives maraîchères dans le développement des circuits courts, afin de renforcer leur structuration organisationnelle, d'améliorer leur accès à des marchés plus structurés et de consolider durablement l'autonomie économique des petits producteurs.

Citation : Agossou, J., Scholle, J., Houessou, A. H., Todome, L. B., Ahamide, H. S. H., Thoto, F. S., Thouillot, F. (2026). **Quand l'agroécologie transforme les pratiques maraîchères : innovations locales, impacts et témoignages d'acteurs**. Note capitalisation, NC-ACED-003-2026. Abomey-Calavi : Centre Africain pour le Développement Équitable. pp 12.



Copyright ACED et GRET, 2026

Image de couverture : Des agriculteurs cultivant un champ de tomates

Crédit photo : © ACED



Ce document est protégé par le droit d'auteur, qui encourage le partage des connaissances et de la créativité. Il peut être partagé et redistribué à condition que les auteurs soient explicitement cités.

Toute utilisation à des fins lucratives est strictement interdite. Toute modification, transformation ou adaptation du document de quelque manière que ce soit doit être approuvée par les auteurs.

Les points de vue, les opinions et les jugements contenus dans ce document ne reflètent pas la position de ACED, du GRET ou de leurs partenaires.



Scannez pour télécharger
la note de capitalisation



Messages clés

- Les pratiques agroécologiques contribuent à améliorer la fertilité des sols et la qualité des productions maraîchères, tout en réduisant progressivement le recours aux intrants chimiques ;
- La valorisation des ressources locales (jacinthe d'eau, déjections animales, plantes locales) constitue un levier déterminant pour faciliter l'adoption des pratiques et renforcer l'autonomie technique des producteurs ;
- L'accompagnement technique progressif, combiné aux démonstrations pratiques, est essentiel pour assurer une appropriation durable des techniques agroécologiques par les maraîchers ;
- Les produits issus des pratiques agroécologiques sont globalement bien perçus par les acteurs de la filière maraîchère notamment en termes de qualité et de conservation, mais leur valorisation reste encore dépendante des dynamiques de marché et des actions de sensibilisation.

Enjeu

Au Bénin, le maraîchage occupe une place importante dans les systèmes alimentaires locaux. Dans les communes de Sô-Ava et d'Abomey-Calavi, cette activité contribue à l'alimentation des populations en légumes frais et représente une source de revenus pour de nombreux petits producteurs.

Cependant, cette activité reste confrontée à plusieurs contraintes qui affectent sa stabilité, ses rendements et la régularité de la production. Les producteurs doivent notamment faire face aux aléas climatiques, à la dégradation progressive des sols, à la baisse de fertilité, ainsi qu'à l'insuffisance des infrastructures d'accès à l'eau. À Sô-Ava, ces difficultés sont accentuées par les crues, qui compliquent l'accès aux sites de production et perturbent les activités agricoles.

Au-delà de ces contraintes environnementales, les pratiques agricoles conventionnelles posent également question. Le recours fréquent aux intrants chimiques de synthèse, bien qu'il permette de répondre rapidement aux besoins de fertilisation des cultures et de maintenir les rendements, montre des limites importantes à moyen et long terme. Ces pratiques contribuent notamment à la dégradation de la fertilité des sols, à une dépendance accrue aux produits externes dont le coût peut représenter une charge importante pour les producteurs, limitant ainsi leur autonomie. Elles peuvent avoir des effets sur la santé des producteurs ainsi que sur la qualité des légumes produits.

Dans ce contexte, il devient nécessaire d'explorer des alternatives plus durables capables de répondre à ces enjeux. L'agroécologie apparaît ainsi comme une approche pertinente, en ce qu'elle s'appuie sur l'utilisation de ressources locales et sur des pratiques adaptées, permettant d'améliorer la fertilité des sols, de mieux gérer les ravageurs, de respecter la santé des producteurs et des consommateurs et de renforcer la résilience des systèmes de production maraîchers.

Dans les systèmes maraîchers, les pratiques de production connaissent des évolutions progressives, marquées par l'introduction d'approches agroécologiques adaptées aux réalités locales. Toutefois, au-delà de leur mise en œuvre, se pose la question des transformations qu'elles induisent réellement au sein des systèmes de production.

Ces transformations concernent notamment la fertilité des sols, les performances des cultures, la résilience des exploitations, ainsi que la qualité et la durée de conservation des produits maraîchers.

Par ailleurs, ces évolutions ne peuvent être pleinement comprises sans prendre en compte les expériences des producteurs, ainsi que les

perceptions des autres acteurs, notamment les commerçantes et les consommateurs.

L'enjeu est donc de comprendre comment les pratiques agroécologiques contribuent à transformer les systèmes maraîchers, quels impacts elles génèrent pour les producteurs et les autres acteurs de la filière maraîchère, et comment ces changements sont perçus par les parties prenantes concernées.

Pratiques

Pratiques agroécologiques mises en œuvre

Pour répondre à cette problématique, le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED), en partenariat avec le GRET, a mis en œuvre une approche progressive d'accompagnement des producteurs maraîchers visant à favoriser l'adoption de pratiques agroécologiques adaptées aux réalités locales. Cette démarche a permis d'appuyer 104 groupements de maraîchers, regroupant au total 1 926 producteurs dans les communes de Sô-Ava et d'Abomey-Calavi, dont 1 387 à Sô-Ava et 539 à Abomey-Calavi.

L'approche mise en œuvre combine le renforcement des capacités des groupements de maraîchers et l'introduction de techniques agroécologiques fondées sur la valorisation des ressources locales

► Valorisation des ressources locales pour la production de compost

Les groupements de maraîchers ont été accompagnés dans la valorisation de ressources locales pour la production de compost afin d'améliorer la santé des sols, en tenant compte des spécificités de chaque zone. À Sô-Ava, cette approche a reposé sur l'utilisation de la jacinthe d'eau, une ressource abondante localement et peu exploitée. Les maraîchers ont été impliqués dans la fabrication de dispositifs artisanaux de ramassage, réalisés à partir de bouteilles, de cordes et de bâtons, facilitant la collecte de cette biomasse. Celle-ci a ensuite été transformée en compost, avec un accompagnement sur les techniques de production et d'épandage, incluant des indications pratiques de dosage adaptées aux types de cultures : 30 g par plant pour les légumes à feuilles et 20 g pour les légumes à fruits.

En parallèle, à Abomey-Calavi, la production de compost s'est appuyée sur l'utilisation de déjections animales, notamment les fientes de volaille, la bouse de vache et des résidus de récolte. Les producteurs ont été formés aux techniques de fabrication et d'utilisation de ce compost sur les cultures. Ces interventions ont favorisé l'utilisation de fertilisants organiques issus de ressources disponibles localement, comme alternative progressive aux intrants chimiques de synthèse.

► Mise en œuvre de pratiques de gestion durable des sols

Les groupements de maraîchers des communes de Sô-Ava et d'Abomey-Calavi ont été accompagnés dans la mise en œuvre de pratiques

agroécologiques visant à améliorer la gestion des sols. Ces pratiques ont notamment porté sur l'utilisation du paillage à partir de résidus de culture, permettant de limiter l'évaporation de l'eau et de protéger le sol. Par ailleurs, la rotation des cultures et l'association culturale ont été encouragées afin de préserver la fertilité des sols et de réduire leur appauvrissement. Ces pratiques visent à améliorer la gestion des ressources du sol, à limiter leur dégradation et à renforcer progressivement la durabilité des systèmes de production maraîchers.

► Gestion agroécologique des ravageurs

Les groupements de maraîchers des communes de Sô-Ava et d'Abomey-Calavi ont également été accompagnés dans la mise en œuvre de pratiques de gestion des ravageurs fondées sur l'utilisation de solutions naturelles. Ces pratiques ont reposé sur la fabrication et l'application de biopesticides à base de plantes locales telles que le neem, la papaye, l'ail, le piment et la cendre. Ces solutions constituent des alternatives aux pesticides chimiques et contribuent à promouvoir une gestion plus durable des ravageurs dans les systèmes de production maraîchers.

Effets observés et rapportés

La mise en œuvre des pratiques agroécologiques a généré des impacts positifs sur les systèmes de production maraîchers :

- Amélioration de la fertilité des sols grâce à l'utilisation de compost à base de ressources locales (jacinthe d'eau, déjections animales, résidus de récolte), ainsi qu'à l'adoption du paillage, de la rotation et de l'association des cultures, contribuant au maintien de la qualité des sols et à la réduction de leur appauvrissement ;
- Amélioration progressive des performances de production, favorisée par une meilleure gestion des sols et l'utilisation de solutions naturelles de lutte contre les ravageurs avec des effets rapportés sur la vigueur des cultures, la résistance aux attaques et la continuité de certaines productions ;
- Renforcement de la résilience des exploitations agricoles à travers la valorisation des ressources locales pour la fertilisation et la protection phytosanitaire, réduisant la dépendance aux intrants externes et favorisant des systèmes de production plus autonomes et adaptés aux contraintes locales ;
- Hausse des rendements agricoles, estimée à 120 % pour l'amarante, 42 % pour la tomate et 162 % pour le piment selon les travaux technico-économiques conduits par ACED ;

- Amélioration des revenus des producteurs, avec une marge bénéficiaire supplémentaire variant en moyenne entre 1 000 et 2 000 F CFA par panier de 28 à 35 kg de tomate, de piment et de légumes-feuilles commercialisés selon les estimations faites avec les producteurs ;
- Amélioration de la qualité et de la conservation des produits maraîchers, contribuant à la réduction des pertes post-récolte et à une meilleure valorisation des productions.

Leçons apprises et recommandations

L'expérience met en évidence les enseignements suivants :

- L'utilisation de ressources locales disponibles (jacinthe d'eau, déjections animales, plantes locales) facilite l'adoption des pratiques agroécologiques par les producteurs, en raison de leur accessibilité et de leur adaptation aux contextes locaux ;
- Les démonstrations pratiques réalisées sur les parcelles permettent une meilleure compréhension et une appropriation plus rapide des techniques par les producteurs ;
- L'adoption durable des pratiques agroécologiques repose sur un accompagnement technique progressif et continu des producteurs ;
- La prise en compte des retours des maraîchers et des acteurs du marché permet d'ajuster les pratiques, de mieux documenter leurs effets et de renforcer leur acceptabilité.

Au regard des résultats et des enseignements tirés, les recommandations suivantes sont formulées à l'endroit des structures d'encadrement et d'appui aux coopératives maraîchères (services d'appui-conseil, ONG, projets, partenaires techniques et décideurs politique) afin de renforcer la diffusion et la pérennisation des pratiques agroécologiques :

- Renforcer durablement les capacités techniques des producteurs en matière de pratiques agroécologiques (production de compost, fabrication de biopesticides, gestion des cultures), à travers des formations continues et des démonstrations pratiques ;
- Assurer un accompagnement technique régulier au sein des coopératives maraîchères, afin de consolider l'application des pratiques agroécologiques dans la durée et d'appuyer les producteurs face aux difficultés rencontrées sur les parcelles ;
- Faciliter l'accès et l'organisation des ressources locales nécessaires (jacinthe d'eau, déjections animales, plantes locales) pour assurer leur disponibilité dans la production de compost et de biopesticides ;
- Encourager la diffusion et la mise à l'échelle des pratiques agroécologiques, en s'appuyant sur les expériences réussies, les producteurs relais et les démonstrations sur parcelles ;
- Renforcer la sensibilisation des acteurs du marché et des consommateurs sur les avantages des produits agroécologiques,

notamment en termes de qualité et de conservation, afin d'améliorer leur valorisation ;

- Mettre en place un suivi technico-économique simple des pratiques agroécologiques, permettant de documenter les rendements, les coûts de production, les marges, les gains de conservation et la réduction progressive du recours aux intrants chimiques.

Références bibliographiques

- [1] ACED (2014). Fiche technique pour la fabrication du compost à base de jacinthe d'eau. Abomey-Calavi : Centre Africain pour le Développement Équitable.
- [2] ACED & GRET (2024). Rapport intermédiaire du projet « *Des légumes savoureux et sains dans nos assiettes (LSSA)* ». Abomey-Calavi : Centre Africain pour le Développement Équitable & Groupe de recherche et d'échanges technologiques.
- [3] ACED & GRET (2025). Rapport intermédiaire du projet « *Des légumes savoureux et sains dans nos assiettes (LSSA)* ». Abomey-Calavi : Centre Africain pour le Développement Équitable & Groupe de recherche et d'échanges technologiques.
- [4] Scholle, J. (2025). Mission de suivi « *Appui technique en backstopping au projet «Des légumes savoureux et sains dans nos assiettes» (LSSA)* et réalisation d'état des lieux des groupements maraîchers ayant bénéficié de la certification Système Participatif de Garantie (SPG) » Sud Bénin : Centre Africain pour le Développement Équitable.



Centre Africain pour le Développement Équitable

Le Centre Africain pour le Développement Équitable (ACED) est un think-and-do tank à but non lucratif qui œuvre en Afrique francophone pour faire en sorte que les connaissances éclairent réellement les politiques et les pratiques en faveur d'un développement inclusif et durable. ACED s'attaque au fossé persistant entre la production de connaissances et leur utilisation effective en renforçant trois dimensions essentielles des systèmes d'élaboration des politiques publiques : la pertinence des connaissances, leur accessibilité et leur utilisation.

Grâce à son modèle d'intervention, ACED accompagne les décideurs politiques, les praticiens et les partenaires du développement dans la résolution des défis de développement grâce à des décisions mieux informées par les données probantes. Nous travaillons à ce que les connaissances soient alignées sur leurs priorités, accessibles dans des formats utilisables, et intégrées de manière efficace dans la conception et la mise en œuvre des politiques et des programmes.

En renforçant ces trois dimensions, ACED aide les décideurs à mobiliser des données probantes de qualité sur les emplois décents, l'égalité de genre et le bien-être. En travaillant avec les écosystèmes de politiques publiques et les acteurs locaux, ACED transforme les connaissances en solutions concrètes qui améliorent les conditions de vie et favorisent un développement plus équitable.

Pour en savoir plus, visitez www.acedafrica.org ou contactez contact@acedafrica.org.



Abomey-Calavi, Bénin

+229 693 621 21

contact@acedafrica.org